

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

JULES FERRY



Paul Baquiast
Bertrand Sabot



CHAPITRE 1

NAÎTRE ET GRANDIR

1. AUX ORIGINES D'UN DESTIN, UNE VIEILLE FAMILLE VOSGIENNE

C'est à Saint-Dié, dans le département lorrain des Vosges, que Jules Ferry voit le jour, le 5 avril 1832 à 2 h 45 du matin, dans la maison familiale, 60 grand'rue (devenue rue Thiers en 1883), l'artère principale et marchande de la ville.

Saint-Dié, ou plutôt Saint-Dié des Vosges. Son nom exact est dû à Saint-Dieudonné, évêque légendaire du haut Moyen Âge, surnommé par les Vosgiens « Le Bonhomme ». Par conséquent, ses habitants sont appelés les « Déodatians ». La ville se situe au Nord-Est du département, dans la vallée de la Meurthe, affluent de la Moselle, qui chemine vers le nord jusqu'à Nancy. À l'Est de la vallée se situe le Massif des Vosges, que surligne une belle et hypnotique ligne bleue. Derrière, c'est la plaine d'Alsace, située à une quarantaine de kilomètres, à laquelle on accède par l'intermédiaire de trois cols, notamment celui du « Bonhomme ». À la naissance de Jules Ferry, Saint-Dié est une petite ville de quelque 7 000 habitants au centre d'un terroir, la « Déodatie », composé de moyenne montagne, de forêts et de vallées. C'est la sous-préfecture de l'Est du département.

Les Vosges sont un pays rude, aux hivers longs et aux crépuscules rapides. Elles sont réputées avoir engendré des mœurs frustes parmi ses

habitants, durs au labeur, tenaces, patients et volontaires, profondément attachés au sol et à la famille, tout comme le sera Jules Ferry. Disputées tout au long de l'Histoire entre ses puissants voisins, Germaniques, Bourguignons et Français, elles sont, avec la Lorraine, définitivement rattachées à la France au XVIII^e siècle. Après l'apparition des fabriques, l'industrie commence à s'y développer vraiment au milieu du siècle suivant, durant la jeunesse de Jules Ferry.

Si Jules Ferry est le fruit d'un lieu, il l'est bien plus encore d'une histoire : celle de sa famille et de sa convergence avec l'Histoire de France.

« Mes ancêtres étaient des paysans d'un village de la montagne, situé à une heure et demie de marche de la ville, sur la route de Fraize et de Gérardmer et qu'on appelait Anould (agneau-mouton), pays de pâturage et de grands rochers », écrit Jules Ferry dans l'une de ses lettres.

Au XVII^e siècle cependant, les Ferry entreprennent de devenir fondeurs de cloches. La fonderie Ferry fournit les églises de tout le pays alentour et jusqu'en Alsace. Au début du XVIII^e siècle, elle s'installe à Saint-Dié où elle prospère.

Signe tangible de cette prospérité, Nicolas Ferry, trisaïeul de Jules Ferry, devient en 1741 Conseiller en l'Hôtel de Ville de « Saint-Dié », office d'ancien régime qu'il acquiert. C'est l'entrée de la famille dans la notabilité.

Son fils François-Joseph, arrière-grand-père de Jules, hérite de la fonderie de cloches et de l'office de son père. Il meurt en 1788, laissant son patrimoine à sa veuve, une Alsacienne originaire de Colmar. C'est donc Françoise Ferry, née Richert, l'arrière-grand-mère de Jules Ferry, qui saisit l'opportunité décisive d'un développement nouveau. En 1789, la tuilerie de Saint-Dié, à l'instar de tous les biens de l'Église, devient bien national par décision de l'Assemblée constituante et est mise en vente. Françoise Ferry l'acquiert et quitte le monde de l'artisanat pour celui de la petite industrie. Après avoir fait sonner les cloches des églises et couvents de la région, les Ferry vont désormais couvrir les bâtiments des Vosges et alentours.

C'est François-Joseph Ferry, fils de Françoise, portant le même prénom que son père et futur grand-père adoré de Jules, qui dirige la tuilerie tout en conservant le plus grand intérêt pour les affaires publiques malgré la disparition des offices d'ancien régime, dont celui de son père.

François-Joseph est Franc-Maçonn, chaud partisan de la Révolution jusqu'à la prise de pouvoir des Montagnards aux dépens des Girondins (1793) qui annonce la Terreur. Après cette période douloureuse, suivie de l'épisode thermidorien et du Directoire, il se rallie au Consulat puis à l'Empire. Il renoue avec les affaires publiques, chères à la famille, en devenant maire de Saint-Dié (1797), fonction qu'il remplit jusqu'au début de la Restauration (1816). Il avait épousé, comme son père, une Alsacienne de Colmar, Marie Françoise Wimpfen, issue de la bourgeoisie aisée de cette ville.

Le couple a un fils aîné, Émile, oncle de Jules Ferry qui, après avoir fondé une papeterie, dirige la tuilerie familiale. Héros de la famille, sous-lieutenant à Waterloo, il hérite de son père le goût de la philosophie des lumières et de la libre-pensée. Franc-Maçonn lui aussi, il est membre de la loge des Amis incorruptibles des Vosges.

Le fils cadet, Charles-Édouard, père de Jules Ferry, accède, lui, à la profession d'avocat, au barreau de Saint-Dié. Il épouse Joséphine Jamelet, fille d'un juge de Vouziers, en 1825. Le couple a trois enfants : Adèle, née en 1826 ; Jules, né en 1832 ; Charles, né en 1834.

Ainsi, Jules Ferry est l'héritier d'une famille dont la trajectoire émancipatrice est ancienne, continue et progressive, marquée par le « temps long » et les opportunités saisies, génération après génération. Origines rurales puis émancipation par l'entrepreneuriat, le siècle des lumières, la Révolution, la fin de l'ancien-régime, de l'aristocratie et des pouvoirs de l'Église. Pour autant, aucun goût pour les émeutes, la violence, l'idéologie jacobine ou l'égalitarisme. Tradition catholique, surtout pour les femmes, libre-pensée chez les hommes. La famille Ferry est un creuset pour les idées républicaines, le service de la collectivité, de la raison, de la tolérance et de la progression individuelle et collective, à la force du poignet et du cerveau. Le goût pour la connaissance, et donc l'instruction, forment de tout ceci l'aboutissement naturel. Cette lignée de paysans devenus petits

industriels, notables et bourgeois est attachée conjointement, sans contradiction, à la tradition et au progrès. Une trajectoire forte qui marque la destinée de Jules Ferry qui n'aura pas la volonté de s'en défaire mais, au contraire, de la porter au sommet par ses capacités exceptionnelles, sans la trahir, en la sublimant par sa pensée et son action.

2. UNE ENFANCE VOSGIENNE

L'enfance de Jules Ferry, à Saint-Dié, dans la maison familiale de la grand'rue, est rapidement assombrie par une tragédie : la mort prématurée de sa mère Joséphine, à seulement 36 ans, qui laisse son père Charles Édouard veuf et ses trois enfants orphelins de mère : Adèle, 10 ans ; Jules, 4 ans et Charles, 2 ans.

Les deux garçons sont élevés par une gouvernante et, progressivement, par leur sœur aînée qu'ils surnomment affectueusement « Petite Mère ». Si les deux frères sont tendrement attachés à cette dernière, il se développe entre eux deux une relation tout à fait exceptionnelle. Aux liens du sang s'ajoute une élection d'âme qui ne cessera jamais de toute leur vie. Les deux garçons se complètent à merveille. Jules est travailleur, là où Charles est rêveur ; Jules est porté à la spéculation là où Charles est d'esprit pratique.

Leur père, Charles Édouard, est très présent auprès de ses enfants. Il est toutefois de santé fragile, accablé par des maux de tête et des insomnies qui le contraignent prématurément à renoncer à son activité d'avocat. Depuis le décès de sa jeune épouse, il est devenu taciturne.

Dans ce cadre un peu austère et même assez triste, le petit Jules consacre vite tous ses efforts à l'étude, révélant ainsi de très grandes dispositions et un goût prononcé pour le travail. Il est un élève très brillant.

Entre une grande sœur très pieuse et un père « libre penseur », c'est l'influence paternelle qui prévaut progressivement chez Jules, sans amoindrir néanmoins un grand respect pour la foi de sa chère Adèle (respect qu'il gardera toute sa vie pour la foi catholique alors même qu'il sera devenu athée, distinguant clairement la religion du cléricalisme). Cette influence est renforcée chaque dimanche à l'occasion du sympathique

repas familial qui se tient à la tuilerie autour de son grand-père François-Joseph, son cher « Bon papa Ferry », qui sait si bien parler des fleurs et des étoiles, de sa grand-mère, de son oncle Émile dont le caractère un peu raide d'ancien officier est compensé par le caractère enjoué de son épouse Antoinette, et de ses cousins plus âgés, Édouard et Hercule, qui se montrent accueillants. « J'ai toujours été schismatique », se plaît à lancer le jeune Jules en riant, au grand dam de sa sœur. Et de préciser : « Même à onze ans, je n'admettais pas l'infailibilité du Pape. Maintenant, je suis schismatique : la confession me répugne. » Passé sa première communion, Jules, en dépit d'un premier prix en instruction religieuse qui fait l'admiration de l'abbé à qui sa sœur l'a confié, cesse, en effet, de pratiquer. Par ailleurs, Jules entre peu à peu en résonance avec l'esprit républicain familial. Charles-Édouard est un opposant républicain à la monarchie de Juillet. Il est élu Conseiller Général des Vosges, au suffrage censitaire, bien sûr.

3. UNE ADOLESCENCE ALSACIENNE

Le collège de Saint-Dié n'allant pas au-delà de la classe de rhétorique (équivalent de l'actuelle classe de « première »), Charles Édouard décide d'installer sa famille à Strasbourg, en 1846, retrouvant ainsi les origines alsaciennes de la grand-mère et l'arrière-grand-mère des enfants. La famille est logée au centre de la Ville, dans la partie nord de la « Grande Île », au numéro 7 de la rue de la Nuée bleue. Jules demeure, au collège royal de Strasbourg, un très bon élève, particulièrement en mathématiques, latin et histoire-géographie. « Dans le discours latin, j'ai été le premier. Je soutiens aussi courageusement que possible, comme vous m'y engagez, la lutte avec les rhétoriciens de Strasbourg », écrit-il à son bon papa Ferry. Hélas, ce dernier, qu'il aimait tant, décède peu après. Jules a alors 15 ans.

À 16 ans, en 1848, il devient bachelier. Mais ce titre est précédé d'un très grand événement, à Strasbourg comme dans tout le Pays : La Révolution de février 1848 qui renverse la monarchie de Juillet au profit de la République tant espérée par les Ferry. La famille pavoise le logis de tricolore et se passionne pour l'action du gouvernement provisoire

dans lequel figure Lamartine, écrivain dont elle se délecte des œuvres. On accueille avec joie l'instauration du suffrage universel (masculin), l'abolition de l'esclavage, mais le bonheur ne dure guère. L'élection d'une assemblée constituante républicaine mais conservatrice sur le plan social, entraîne la suppression des « Ateliers nationaux » créés pour absorber le chômage dû à la crise économique et, par voie de conséquence, le soulèvement parisien de juin 1848. La famille Ferry déteste le désordre, les affrontements violents, la vindicte populaire et ses conséquences prévisibles sur les personnes et les biens. Le Général Cavaignac réprime durement les émeutes et met fin au désordre. Quelques mois plus tard, le 11 décembre 1848, il est très largement battu à l'élection présidentielle par Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur Napoléon I^{er}, élu sur la seule notoriété de son nom de famille. Les 13 et 14 mai 1849, le « parti de l'Ordre » emporte les élections législatives. Un Bonaparte à l'Élysée, des monarchistes sous un masque républicain à l'Assemblée, la République va mal.

Jules, quant à lui, est inscrit à la faculté de Droit de Strasbourg et y réussit brillamment ses deux premières années universitaires.

4. NAISSANCE D'UNE VOCATION À PARIS

Afin de donner toutes leurs chances à ses fils et à leur destinée prometteuse, en particulier celle de Jules, Charles-Édouard décide alors d'installer la famille à Paris. En juillet 1850, ils emménagent au quartier latin, dans l'actuel VI^e arrondissement, 1 rue de Fleurus, tout près du jardin du Luxembourg. Jules a 18 ans et va achever ses études de Droit.

C'est l'époque de la progressive déchéance de la République, du « parti de l'Ordre » et de la « Loi Falloux » qui place l'École publique entre les mains de l'Église. Jules aime se rendre à l'Assemblée Législative pour y écouter son professeur de Droit, Auguste Valette, également député républicain, ainsi que les grands avocats Michel de Bourges, républicain, et Pierre Antoine Berryer, légitimiste.

Le 2 décembre 1851, c'est le coup d'État bonapartiste contre la République, fomenté par son président, futur Napoléon III. Charles-Édouard, Jules et Charles sont scandalisés par l'assassinat de la République commis par celui qui avait le devoir de la servir. Arrestation des députés, faible résistance puis écrasement. Le rideau tombe tristement sur la deuxième expérience républicaine de la France.

Jules qui songeait à servir le Pays au Conseil d'État, y renonce, refusant totalement de soutenir en quoi que ce soit, le nouveau régime. Dix-huit jours après le coup d'État, le 20 décembre 1851, il s'inscrit au barreau de Paris. Il a 19 ans. Son destin est scellé. Il sera avocat républicain et opposant à l'Empire, proclamé un an après.

Commence alors une trajectoire personnelle droite et légitimement ambitieuse, prolongeant une trajectoire familiale de progrès social entamée depuis plus de deux siècles. Celle d'un homme profondément marqué en sa jeunesse par les lumières du siècle précédent, par la soif d'apprendre, par l'aspiration à une république émancipatrice de liberté, justice et progrès, expurgée des violences de la terreur et des insurrections, mais aussi attachée à l'équilibre, la tolérance, la reconnaissance du talent et du travail.

Jules est désormais devenu Ferry. Sa vie d'homme public peut commencer.

CHAPITRE 2

ENTRER DANS LA CARRIÈRE

1. UN JEUNE AVOCAT BRILLANT

Le nouvel avocat a prêté serment. Il doit maintenant apprendre son métier et entamer une carrière dont il pressent que le barreau n'en sera qu'un aspect. Avocat républicain et opposant à l'Empire naissant, voilà une raison sociale et politique cohérente avec son refus de briguer le Conseil d'État afin de demeurer libre de ses idées et de ses actes. Il s'agit désormais de construire un destin qui n'est alors qu'une perspective.

Il débute comme stagiaire dans le cabinet d'un avocat d'affaires. Très vite, son talent et son intelligence sont remarqués. Il devient secrétaire de la conférence des avocats de Paris pour 1854 et 1855. Son maître, Pierre Antoine Berryer, grand avocat et homme politique légitimiste, intervient fortement pour lui permettre de prononcer le discours de rentrée du Barreau, le 13 décembre 1855. Celui-ci s'intitule : « *De l'influence des idées philosophiques sur le barreau au XVIII^e siècle* ». Le thème ne doit rien au hasard. Il lui permet de louer la philosophie des lumières, son combat contre l'absolutisme et pour le progrès, ainsi que de mettre en valeur le rôle des avocats à cet égard. Par extrapolation, il s'agit aussi d'étendre la critique de l'absolutisme des Bourbons à celui de Napoléon III, à l'époque de l'Empire autoritaire. Il évoque Malesherbes et Condorcet, initiateur de l'idée d'une instruction publique pour tous. Il salue l'apport considérable